



Versailles, le 15 mai 2014

Yvelines Environnement et Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs

Ont alerté le préfet de la Région parisienne sur le manque de concertation dans la mise en place du CDT Yvelines.

Au titre de leur implication dans les tentatives de concertation, les deux associations ont lancé le 4 février 2014 une alerte à M. Le Préfet de Région en charge du Grand Paris dans une lettre précisant bien les conditions très insatisfaisantes de la concertation.

Lors du Conseil d'administration d'Yvelines Environnement du 13 mai 2014 il a été constaté que cette lettre était restée sans réponse. En conséquence il a été décidé en CA de faire connaître le contenu de l'alerte adressée en février 2014 à M. le Préfet de Région.

Les associations ont fait part de leur inquiétude concernant la préparation du Contrat de Développement Territorial (CDT) Paris-Saclay Yvelines. Contrairement aux démarches menées au cours des années récentes dans plusieurs territoires de l'Île de France, le CDT prévu pour les Yvelines n'a à ce jour fait l'objet d'aucune concertation préalable connue avec les acteurs locaux.

Les rencontres épisodiques EPPS Associations à ORSAY au siège de l'EPPS, ne sont en aucun cas une concertation, mais une simple diffusion d'informations utiles mais très partielles. Ainsi des questions posées dans ces réunions restent-elles sans réponses de réunions en réunions.

Une formation discrète et effacée était censée étudier les dossiers plus en profondeur que ne le permettent les rencontres rapides de l'EPPS.

Pour l'OIN de Paris Saclay, un comité de concertation a été créé en 2011 normalement pour aider la mise en place de la concertation, mais il n'assume pas son rôle ce qui vici en fait toute tentative de concertation.

Il ressort des informations disponibles que ce comité dit de concertation se réunit rarement, qu'il ne publie pas d'ordre du jour préalable à ses réunions, qu'il ne publie aucun compte rendu de ses réunions, que quelques délibérations seraient prises (un seul avis a été publié en 2011, et rien ensuite) mais sans aucune indication des débats préparatoires, ni des documents d'études préparatoires pris en support, ni des personnes présentes lors des délibérations. De plus il a été dit oralement que l'assiduité des participants n'était pas exemplaire, sans plus de précision.

Cette situation qui perdure depuis 2011 nous semble particulièrement préjudiciable à l'étude des dossiers par les acteurs locaux partenaires des projets d'équipements. Les dossiers concernent des projets qui vont, à terme, modifier profondément le cadre économique et écologique de notre région.

A l'heure où le Ministère de la ville se penche dans son tout récent rapport de septembre 2013 sur la participation des citoyens et leurs pouvoirs d'agir, il nous semble urgent de



Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

remanier la composition et le fonctionnement du comité de concertation de l'OIN de Paris Saclay qui est en ce moment une caricature de concertation car confidentiel, secret, inaudible et par essence en contradiction avec son objet puisqu'il devrait communiquer avant, pendant et après ses travaux, ce qu'il ne fait pas.

Tous ses dossiers devraient être ouverts à tous. Le fonctionnement actuel handicape tout le dispositif de maturation des projets de développement. Pourtant d'autres zones de l'Ile de France ont su faire fonctionner une concertation entre tous les acteurs de ces zones et ceci bien en amont des enquêtes publiques.

Les associations ont demandé que l'on étudie comment il peut être mis rapidement un terme à ce fonctionnement désuet et totalement en contradiction avec les modalités élémentaires de concertation promues par la convention d'Aarhus, adoptée par la loi française et annoncée comme un acquis du fondement démocratique de nos institutions.

Les dossiers importants concernant le CDT des Yvelines sont en ce moment en cours d'analyse et d'études. En particulier pour le plateau de Satory, pour le faisceau ferroviaire de St Quentin en Yvelines, pour les quartiers autour des gares de desserte en transports des zones VGP et SQY. Nous ne disposons pour l'instant d'aucune étude préparatoire sur ces secteurs principaux, ni des études environnementales alors qu'elles sont certainement engagées.

Pour la concertation entre les acteurs qui constituent les forces vives des territoires, élus, fonctionnaires en charge des dossiers, cabinets d'études, professions et diverses associations concernées, nous demandons que des mesures de bon sens soient mises en place pour assurer un fonctionnement efficace de la concertation sur la préparation des dossiers du CDT Yvelines.

Des règles simples devraient être instaurées afin d'assurer les échanges normaux d'information et pour que des réunions de travail des différents groupes à constituer sur chaque dossier puissent porter des fruits. Nous nous permettons de rappeler ici des règles qui nous paraissent essentielles :

*Les ordres du jour doivent être connus et diffusés largement au moins 15 jours avant les réunions.

*Les dossiers d'appui de préparation des échanges et des délibérations doivent être accessibles à tout citoyen dans les mêmes délais avant la réunion.

*Les comptes rendus doivent être diffusés rapidement (dans le mois suivant la réunion) et refléter fidèlement les débats et les éventuelles décisions en incluant toutes les pièces analysées.

Enfin dans le cadre d'une volonté sincère de concertation, tous ces éléments devraient être mis en ligne sur site Internet.

Pour travailler en concertation il faut intervenir avant les enquêtes publiques comme le reconnaît la loi ALUR qui vient d'être votée au parlement. Il est très souvent trop tard à l'ouverture de l'enquête publique pour étudier et revenir éventuellement sur des choix qui sont alors figés. Il faut éviter des décisions prises sans échanges et concertation préalable, ce qui n'enlève aucun pouvoir aux décideurs

Nos associations souhaiteraient être associées avec tous les partenaires concernés aux travaux préparatoires engagés sur les différents dossiers qui vont alimenter le CDT Yvelines.